Molenbeek (Belgique) : démission de l'échevin Abdellah Achaoui (PS) après des retraits suspects d'argent liquide et des mensonges sur son bénévolat

30/01/2020 à 1h15



[…]

Démission de mandat

En fin de journée, à la suite d'une réunion de son conseil d'administration, l'Union Saint-Gilloise a également réagi par communiqué pour clarifier la situation, et prendre la défense de l'échevin Achaoui. « Il s'avère, suite aux différents entretiens, que les accusations relatées dans ces médias, étaient infondées et incorrectes » explique le club. « Néanmoins, afin de préserver un climat serein et propice à l'EDJ, ainsi que pour éviter de porter atteinte aux réputations mutuelles, Monsieur Achaoui a décidé volontairement de mettre un terme à son mandat d'administrateur de l'EDJ. Le CA, qui a accepté la requête de Monsieur Achaoui, tient à préciser et à souligner, qu'à aucun moment, il y a eu une fraude financière ou d'autres irrégularités au sein de l'EDJ. Le CA tient également à remercier Monsieur Achaoui pour le travail effectué, souvent

dans des circonstances difficiles. Dans les prochaines semaines, l'EDJ se mettra à la recherche d'un directeur opérationnel ainsi que d'un directeur sportif pour gérer l'académie de la Royale Union Saint-Gilloise. Tout sera mis en œuvre pour renforcer le CA et la structure sportive de l'EDJ avec des personnes qui portent la Royale Union Saint-Gilloise dans leur cœur. »

L'opposition insatisfaite

L'échevin s'en sort donc en préservant son mandat molenbeekois et la confiance de sa bourgmestre, mais pas sans avoir tordu quelque peu la réalité. Après avoir clamé à Médor qu'il exerçait sont mandat au sein du club à titre bénévole, Abdellah Achaoui a fini par admettre à nos confrères de la Libre qu'il touchait en réalité 1.700 euros par mois en raison de ses (ex-)activités pour l'Union.

LeSoir.be

L'échevin molenbeekois Abdellah Achaoui pioche-t-il allègrement dans les subsides régionaux octroyés à l'école des jeunes de l'Union Saint-Gilloise ? C'est, en substance, ce qu'écrit le magazine Medor hier lundi, s'étonnant de nombreux retraits d'argent effectués, sans justification, avec la carte bancaire de l'ASBL Ecole des jeunes de l'Union Saint-Gilloise dont il est le président.

"Au distributeur de l'agence Belfius de la Barrière de Saint-Gilles, Achaoui a retiré quelque 6 500 €, le 8 novembre 2019. Il a utilisé pour cela la carte de l'ASBL de l'École des jeunes" , écrit Medor. "En quelques minutes, le vendredi 29 novembre, M. Achaoui est reparti avec un peu plus de 2 500 € d'argent cash, en six opérations. Aucune justification n'accompagne ces retraits. Or, la veille, le 28 novembre, l'ASBL de l'École des jeunes avait touché la première tranche du subside régional de 200 000 euros annuels (160 000 €)."

Medor fait également part du fait qu'Achaoui récupérait systématiquement la caisse bleue des entrées payées par les parents.
[…]

Outre cette attirance pour le cash, Abdellah Achaoui subit également les foudres du personnel de l'école des jeunes. "Cela fait plusieurs semaines que j'entends qu'il y a des problèmes. J'ai reçu quasi tous les membres du personnel. Abdellah Achaoui a dû se faire pas mal d'ennemis. Il a un tempérament assez trempé", poursuit Cathy Marcus, tout en rappelant que la commune de Saint-Gilles ne fait que louer l'infrastructure au club et ne s'immisce pas dans sa gestion.

Une Audi A6 à 45 000 €

Abdellah Achaoui avait déjà fait jaser les médias voici une bonne dizaine d'années. En 2008, La DH écrivait ainsi que l'édile était amateur de… belles choses. Lorsqu'il a rejoint la liste PS, après être passé par le PRL et le SP.A, Abdellah Achaoui a été placé vice-président de l'IBDE (intercommunale bruxelloise des eaux, aujourd'hui Vivaqua). Achaoui a alors fait acheter par l'institution publique une Audi A6 qu'il a munie d'options les plus luxuriantes pour plus de 13.000 €. La seule peinture de son carrosse a coûté 4.500 €. Tout cela a fait monter la facture de la voiture de fonction à 45.000 €. Sans oublier un revenu mensuel de 2 000 € par mois pour la vice-présidence et un GSM de fonction à 700 € (nous sommes en 2008). 843 voix de préférence, obtenues à l'arraché lors du scrutin du 8 octobre 2006, écrivait notre chroniqueur à l'époque.

LaLibre.be